



SAINT-GAUDENS
PYRÉNÉES COMMINGES

MAIRIE de SAINT-GAUDENS

CHÈQUES ACTIVITÉS JEUNES 2024 (C.A.J)

Dossier à déposer en Mairie avant le 2 décembre 2024 - 1 SEULE DEMANDE PAR ANNÉE CIVILE

Bénéficiaires né(e)s de 2006 à 2018

Valeur : 80 euros

Date de dépôt	Dossier(s) N°	Nbre de CAJ	Date de retrait
---------------	---------------	-------------	-----------------

Les CAJ sont valables jusqu'au 31 Décembre de l'année en cours.

Seuls les dossiers complets seront acceptés et traités.

Nom du parent 1 :	Nom du parent 2 :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
CP : Ville :	CP : Ville :
Téléphone :	Téléphone :

Mariés

Séparés

Divorcés

Autre

Nom, Prénom et date de Naissance du/des bénéficiaire(s) résidant à Saint-Gaudens : réservé à l'administration

Nom Prénom né(e) le/...../..... Chèques du N° au N°

Nom Prénom né(e) le/...../..... Chèques du N° au N°

Nom Prénom né(e) le/...../..... Chèques du N° au N°

Nom Prénom né(e) le/...../..... Chèques du N° au N°

Nom Prénom né(e) le/...../..... Chèques du N° au N°

Nom Prénom né(e) le/...../..... Chèques du N° au N°

- Je soussigné(e).....atteste sur l'honneur que les enfants sus-dénomés ont leur **domicile principal effectif** à.....31800 SAINT-GAUDENS

et reconnais que l'adresse du domicile présentement déclarée est véritable.

En cas de déclaration frauduleuse, je perdrais tout droit à l'attribution des chèquiers pour tous mes enfants, sans limitation de durée.

Pièces à joindre au présent dossier: fournir les photocopies + présenter les originaux lors du dépôt

α **Justificatif de filiation** : Livret de famille (parents et enfants) ou Actes de naissance de l'enfant avec filiation

✓ **Justificatif de domicile de – 3 mois** : Facture téléphone, internet, eau, gaz, électricité ou Avis imposition

✓ **Séparé(e)s /divorcé(e)s** : Jugement fixant la garde et la résidence de l'enfant

Les C.A.J. seront remis sur RDV dans un délai minimum de 10 jours, à compter de la date de dépôt du dossier :

➤ **au représentant légal**, sur présentation de sa pièce d'identité

➤ **au mandataire**, sur présentation de sa pièce d'identité et de la pièce d'identité du représentant légal accompagnée de la lettre de procuration autorisant le mandataire à les retirer.

En cas de perte ou de vol, la collectivité se dégage de toute responsabilité. La déclaration de perte ou de vol devra être faite directement auprès de la perception. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Lu et approuvé,

Signature du parent 1

Signature du parent 2

Fait à Saint-Gaudens, le

À COMPLÉTER LE JOUR DU RETRAIT

➤ **Retrait des CAJ par le responsable légal :**

Je soussigné(e)....., agissant en qualité de

Parent 1 Parent 2 Autre :

Carte d'Identité Passeport Permis de Conduire autre :

reconnais avoir reçu chéquier(s) d'une valeur unitaire de 80 €.

Fait à Saint-Gaudens, le/...../ 2024

« Lu et approuvé »

Signature du Représentant légal

➤ **Retrait des CAJ par un mandataire** (personne désignée par le représentant légal pour retirer les C.A.J) :

Je soussigné(e) :

Adresse :

CP et ville : Téléphone :

Copie P.I. représentant légal Copie P.I. mandataire Lettre de procuration

agissant en qualité de mandataire, reconnais avoir reçu chéquier(s) d'une valeur unitaire de 80 €.

Fait à Saint-Gaudens, le/...../ 2024

« Lu et approuvé »

Signature du Mandataire